

Date de convocation : 20 février 2024

Date d'affichage : 20 février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 12

L'an **deux mil vingt-quatre**, le **vingt-sept février** à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. BAPTISTA Paulo, Maire.

Étaient présents : M. COUTARD Franck, DULUARD Alexandre, GRUAU Francis, LÉBOUCHER Grégory, REYNAERT Johan, Mmes AGIN Christine, BRIFFAULT Agnès, GUITTET-ALANIC Emilie, GUERRIER Mathilde, LOUVEAU Béatrice.

Absents excusés : M. COUBARD Anthony, Mme GOUALARD Aurélie, M. MARTIN Romuald (procuration à M. GRUAU Francis).

Secrétaire de séance : Mme LOUVEAU Béatrice.

Le conseil municipal examine les questions inscrites à l'ordre du jour :

1. VALIDATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/01/2024,
2. DEVIS MAITRISE D'ŒUVRE MAM,
3. CHOIX POUR LA VENTE DU BOIS,
4. DIVERS.

L'ensemble des membres présents ont validés le compte rendu du 25 janvier 2024.

DEVIS MISSION MAITRISE D'ŒUVRE PROJET MAM

Délibération n° 2024-02-003

M. le Maire informe qu'à la suite de la dernière réunion du conseil Municipal, il avait été demandé de lancer une consultation pour la mission maîtrise d'œuvre concernant le projet de la MAM.

Lors de cette consultation, nous avons contacté 4 sociétés qui travaillent pour ce type de projet.

M. le Maire présente les 3 devis que nous avons reçu :

- A3DESS pour un montant de 44 000 € HT,
- Carré d'Aire pour un montant de 42 000 € HT,
- LC Développement pour un montant de 35 145.90 € HT.

Au vu des documents fournis et des offres faites, le conseil municipal décide, **à l'unanimité**, de retenir LC Développement pour cette mission et autorise le Maire à signer tout document administratif, comptable ou financier s'y rapportant.

M. DULUARD Alexandre demande si une assurance dommages ouvrages est prévue ? M. le Maire indique qu'il va se renseigner et faire le nécessaire pour mettre en place cette assurance.

CHOIX POUR LA VENTE DU BOIS

M. le Maire informe qu'à la suite de l'appel à candidature pour la coupe du bois aux Touches, nous avons 8 candidats :

- 1 candidat est extérieur à la commune (M. Brasseul), il n'est donc pas retenu,
- 2 candidats ont déjà bénéficié d'une précédente opération coupe de bois (M. Dutertre et M. April),
- Il reste donc 5 candidats.

Un tirage au sort à eu lieu, nous allons donc contacter les personnes dans l'ordre du tirage pour savoir si elles acceptent toujours de faire la coupe. (n°1 Mme Foucault, n°2 Mme Blanche, n° 3 M. Brunet, n° 4 M. Durand et n°5 M. Duluard).

Nous indiquerons à la personne :

- une date de début avec un délai de 15j sous réserves d'une météo favorable,
- de laisser le terrain propre,
- de nous donner une date prévisible d'intervention pour que le terrain soit balisé.

DIVERS

M. BAPTISTA Paulo informe que pour le Projet MAM, les 3 assistantes maternelles sont définies : Mme MORIN, Mme ROULIER et Mme BEQUE.

M. BAPTISTA Paulo et M. DULUARD Alexandre ont eu une réunion avec la société chapron concernant la prolongation de l'assainissement collectif jusqu'au 11 rue des échelles.

Compte rendu : il est prévu 2 branchements qui seront sur la voie publique, 1 au niveau du champ parcelle AA 153 à droite de l'entrée et 1 au niveau de l'accès de la maison située 11 rue des échelles avec un T au cas où il faudrait prolonger.

Un hydrocurage du tampon de raccordement doit être fait à la charge de la commune pour mise en place de la cunette. Nous allons donc demander différents devis pour ce curage.

Les travaux sont prévus pour mi-avril avec une durée de 7 à 10 jours.

Nous allons voir si véolia aurait un plan de récolement de l'assainissement de la rue des échelles car en mairie, nous n'avons pas le plan correspondant.

M. BAPTISTA Paulo indique qu'un point presse, dans le cadre du programme terre de jeux 2024, aura lieu le mardi 5 mars au city stade avec Leïla Heurtault et LBN Communauté. Nous avons envoyé un mail pour avoir plus d'informations, celui-ci est resté sans réponse car la personne est en vacances.

M. BAPTISTA Paulo rappelle qu'un budget plan de relance n'a pas encore été utilisé (21840 €), il demande que les commissions proposent des projets.

M. BAPTISTA Paulo fait connaître à l'ensemble des élus, qu'un gîte a été mis en place au lieudit la pélerinière.

M. DULUARD Alexandre signale que le panneau 50 de la VC 6 a été abimé, et qu'un talus s'est affaissé au niveau du lieudit Malabord.

M. BAPTISTA Paulo informe le conseil municipal que dans le cadre de sa délégation, il a validé :

- un devis Manutan Collectivités – banc et barres magnétiques – 915,24 € TTC,
- un devis Sécurité Protect – changement extincteurs – 243,24 € TTC,

Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h00

Prochaine réunion du Conseil Municipal prévue le mardi 2 avril 2024 à 20h30

Quelques dates à retenir :

- Assemblée Générale Brains Animation le 5/03/2024
- Concours de trut le 25/03/2024
- Commission finances le 21/03/2024 à 20h30
- Elections européennes le 9/06/2024

REPERTOIRE

N° (1) : numéro de délibération

N° (2) : numéro de nomenclature

Date	N° (1)	N° (2)	Thème nomenclature	Objet	Page
27/02/2024	2024-02-003	1.3	Convention de mandats	DEVIS MISSION MAITRISE D'ŒUVRE PROJET MAM	2024-005

Actes certifiés exécutoires :

- réception par le Préfet : le 01/03/2024

- publication : le 01/03/2024

SIGNATURES

Le Maire
BAPTISTA Paulo

La Secrétaire de séance
LOUVEAU Béatrice